



COMITÉ DE PARENTS

Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais
225, rue Saint-Rédempteur, Gatineau (Québec) J8X 2T3
Téléphone : (819) 771-4548 et télécopieur 771-5222

Compte-rendu de la réunion du COMITÉ DE PARENTS tenue le mardi 19 novembre 2013, à 19 h 15, au Centre Mgr Beaudoin, 34, rue Binet, Gatineau (Québec)

Présences : René Laprise, école Côte-du-Nord, Nathalie Villeneuve école des Deux-Ruisseaux, Éric McMullen, école des Trois-Portages, Dominique Bélanger, école du Dôme (arrivée à 19 h 20), Sandra LeCourtois, école du Lac-des-Fées, Pascale de Courville Nicol, école du Marais (arrivée à 20 h 30), Antoine Gomis, école du Plateau, Nathalie Rodrigue, école du Vieux-Verger (arrivée à 19 h 05), Silvia Barkany, école internationale du Mont-Bleu (arrivée à 19 h 07), Patrice Collin, école Euclide-Lanthier, Stéphane Goudreault, école Jean-de-Brébeuf, Catherine Gagnon, école Saint-Rédempteur, Dominique Bélanger, école du Dôme (arrivée à 19 h 20), Marie-Claude Labelle, école du Village, Renée-Anne Ouellet, école Saint-Jean-Bosco, André Maurice, école secondaire Grande-Rivière, Anny Bourret, école de la Vallée-des-Voyageurs, Véronique Demers, école Saint-Paul, Martin Tessier, école des Tournesols, Marie-Andrée Labelle, école au Cœur-des-Collines, Daniel St-Denis, école du Grand-Boisé, Pierre Ménard, secrétaire général, Nadine Peterson, directrice du Service des ressources éducatives et Renée Vianna, secrétaire, sous la présidence de Marcel Pépin, école secondaire de l'île.

Absences : Martin Montreuil, école des Rapides-Deschênes, Yvon Lacoste, école Mont-Bleu, Louise Charette, Comité EHDA,

1. PRÉSENCES ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum étant atteint, le président, monsieur Marcel Pépin, déclare la réunion ouverte à 19 h. Le président rappelle aux membres que les réunions commenceront à 19 h au lieu de 19 h 30, tel que souhaité par les membres. Un tour de table est fait afin de se présenter.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution 13-14-1179

Monsieur André Maurice, appuyé par monsieur Éric McMullen, propose l'adoption de l'ordre du jour avec les modifications suivantes;

- retirer les points 9 et 10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président demande aux membres de lui faire parvenir les points qu'ils désirent mettre à l'ordre du jour au moins 7 jours avant la rencontre, seuls les points urgents peuvent être soumis lors de la rencontre.

Les membres font part au président qu'ils n'ont pas tous accès aux adresses courriel des membres. Le secrétaire général, monsieur Pierre Ménard, informe les membres que le carnet d'adresses des membres sera accessible dès que tous les formulaires d'accès à l'information lui seront parvenus.

3. ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 15 OCTOBRE 2013

Résolution 11-12-1180

Madame Silvia Barkany, appuyée par monsieur René Laprise, propose que le procès-verbal du 15 octobre 2013 soit adopté avec correction au nom de Éric McMullen.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. SUIVIS AU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 15 OCTOBRE 2013

Le président remercie le secrétaire général pour l'excellente formation qu'il a donnée aux membres concernant les conseils d'établissement. Il déplore cependant le peu de participation des directions d'école et du personnel.

5. MOT DU PRÉSIDENT

Le président informe les membres qu'il apportera, lors de chaque rencontre, des points d'information concernant la participation et le rôle des parents. Il avise les membres qu'il est membre du groupe-relais pour lutter contre l'intimidation et la violence dans les écoles. Il représente tous les parents de l'Outaouais. Il précise qu'il a déposé un rapport à ce sujet sur le portail.

Il informe aussi les parents qu'il enverra la documentation, que les membres reçoivent, aux présidents des Conseils d'établissement qui n'ont pas de représentant au sein du Comité de parents.

6. POLITIQUE DE COMMUNICATION – RETOUR DE CONSULTATION

Le secrétaire général présente aux membres la politique de communication révisée. La première politique a été élaborée en 2006. Il explique les grandes lignes de cette politique et attire l'attention des membres sur la différence entre une décision prise par l'instance politique et une décision émanant de l'instance administrative en cas de situations d'urgences. Un petit guide pratique sera remis aux directions des établissements scolaires sous peu. Monsieur Ménard répond ensuite aux questions des membres.

Les membres demandent d'apporter quelques corrections à ladite politique et trouvent que le délai de révision pour une politique est trop long. On précise aux membres que le plan de communication est révisé annuellement.

Résolution 11-12-1181

Madame Silvia Barkany, appuyée par monsieur René Laprise, propose que le comité de parents recommande au Conseil l'adoption de la politique de communication.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. PROCESSUS DE GESTION DES PLAINTES À LA CSPO

Le secrétaire général informe les membres que le protecteur de l'élève est monsieur Reynald Labelle et que madame Myriam Beauparlant vient d'être nommée substitut. On indique aux membres que la marche à suivre pour le dépôt d'une plainte est insérée dans l'agenda des élèves ou sur les documents remis aux parents.

Il précise que tout n'est pas sujet à plainte et que dans la majorité des plaintes, celles-ci trouvent une solution très rapidement au sein même des écoles. Le protecteur de l'élève reçoit très peu d'appels. Le système de gestion des plaintes mis en place à la Commission scolaire fonctionne très bien. Il répond aux questions des membres.

Le président remercie Monsieur Ménard pour sa présentation.

8. CALENDRIER SCOLAIRE 2014-2015 – SECTEUR DES JEUNES

Nadine Peterson, directrice du service des ressources éducatives, explique aux membres la procédure pour l'établissement du calendrier scolaire et la fixation des journées pédagogiques et les différences entre le calendrier actuel et celui de 2014-2015. Elle précise que la semaine de relâche aura lieu la première semaine de mars. Elle répond ensuite aux questions des

membres. Ce point est remis à l'ordre du jour de la prochaine rencontre du Comité de parents, afin que les membres puissent recueillir les commentaires de membres de leur Conseil d'établissement. Le président remercie madame Peterson pour sa présentation. Le calendrier devrait être adopté en janvier par la CSPO.

- 9. **PRIORITÉS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**
- 10. **FONDATION DE LA CSPO – PARTENARIAT AVEC LE COMITÉ DE PARENTS**

Points reportés lors de la prochaine rencontre.

- 11. **ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS AU COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT ET AU COMITÉ DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT**

On rappelle aux membres le mandat et le rôle des membres des deux comités mentionnés ci-dessus. Il est précisé que les rencontres se tiennent à partir de 16 heures.

Le président d'élections déclare la mise en candidature ouverte pour le poste de représentant des parents du secondaire au comité consultatif du transport.

Résolution 13-14-1182

Madame Pascale de Courville Nicol soumet sa candidature comme représentante des parents du secondaire au Comité de l'organisation scolaire.

Aucune autre candidature, la mise en candidature est close.

Madame Pascale de Courville Nicol accepte et est élue par acclamation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président d'élections déclare la mise en candidature ouverte pour le poste de représentant au comité de l'organisation scolaire et du transport. On rappelle aux membres qu'un parent du primaire ayant un enfant au secondaire peut postuler pour ce poste.

Aucune candidature.

12. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Le président rappelle aux membres que lors de la dernière rencontre, il avait été décidé de modifier les heures de rencontre du comité de parents.

Les membres se penchent sur les différents articles des règles de régie interne et apportent les modifications suivantes :

- au point 1.1 : à la deuxième ligne, après élu, cela doit se lire comme suit « ...élu parmi les parents membres du conseil d'établissement lors de la réunion de l'assemblée générale des parents convoquée avant le 30 septembre....»;
- au point 1.2. : remplacer le verbe « assiste » par le verbe « est invité »;
- au point 3.3 : remplacer « vingt-deux heures trente » par « vingt-deux heures ». À la deuxième ligne « ...pourra obtenir une prolongation.. » doit se lire « ...pourra obtenir une seule prolongation de séance de 15 minutes en soumettant.. »
- au point 5.2 : supprimer « ...des membres plus un ~~des membres~~ incluant... »
- au point 6 – Délibérations, amendements, et décision, il faut ajouter un nouveau point avant le point 6.1 et modifier la numérotation des sous-points. Le nouveau point 6.1 doit se lire comme suit : Toutes décisions, approbations, discussions, adoptions doivent se faire dans l'intérêt des élèves.
- au point 14.1. modifier le tableau de la façon suivante :

Institution	Km aller-retour (selon Google)	Coût par voyage (1)
École Cœur-des-Collines	80	14.50 \$
École De la Vallée-des-Voyageurs	62	11.25 \$
École Des Lacs	80	14.50 \$
École Du Grand-Boisé	30	6 \$

Étant donné que le point 14 est encore sujet à discussion, le point est reporté à la prochaine rencontre du comité de parents.

13. COMITÉ CONSULTATIF EHDA

Ce point est reporté à la prochaine rencontre du comité.

14. RPPORT DES COMITÉS

14.1 COMITÉ DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET TRANSPORT

Le président informe les membres des points qui ont été traités lors de la rencontre :

- la modification des bassins pour la nouvelle école 033;
- le plan d'organisation des écoles 2014-2015;
- l'horaire des écoles 2014-2015;
- l'agrandissement de l'école Limoges.
- le transport scolaire.

14.2 COMITÉ DE PARTENARIAT ET DES COMMUNICATIONS

Un concours de circonstances n'a pas permis aux membres représentant d'être présents au comité de partenariat qui a eu lieu le lendemain de leur nomination au comité de parents.

Monsieur Laprise informe les membres des prochains points qui seront examinés à la rencontre.

14.3 COMITÉ DES SERVICES ÉDUCATIFS

Madame Marie-Andrée Labelle fait part aux membres des points qui ont été traités, dont :

- le calendrier 2014-2015;
- le projet du programme international de l'école du Village ;
- les résultats des examens de juin;
- le dépliant pour contrer la violence dans les écoles, et
- les maternelles 4 ans.

14.4 FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS

Le président informe les membres que la Fédération des comités de parents tiendra son conseil général le 23 novembre. La Fédération va se pencher sur les impacts des toutes les compressions budgétaires pour les commissions scolaires. Il demande aux membres de lui communiquer leurs impressions à ce sujet, afin qu'il puisse soumettre les préoccupations des membres.

14.5 COMITÉ CONSULTATIF EHDA

La représentante est absente.

14.6 Comité consultatif du transport

Il n'y a pas eu de rencontres.

14.7 TRÉSORIER

Monsieur Daniel St-Denis s'informe afin de dresser son budget : quelles pourraient être les dépenses possibles pour le comité de parents pour l'année en cours. Les membres discutent des remboursements concernant les représentants aux divers comités sur lesquels ils sont élus. Ils considèrent cela comme une extension du comité de parents. Si la décision est prise, cela aura pour conséquence d'augmenter les dépenses au budget du comité de parents.

14.8 COMMISSAIRES-PARENTS

Les commissaires-parents font leur rapport des points traités. On peut retenir. :

- le projet du programme international de l'école du Village;
- le résultat des plaintes (2) déposées au Conseil des commissaires;
- un sous-comité de travail a été créé à la demande des commissaires concernant la charte des valeurs québécoises;
- la démission de monsieur Jocelyn Blondin en tant que président de la CSPO. Un nouveau président devrait être nommé.

14.9 ASSOCIATION RÉGIONALE DES COMITÉS DE PARENTS

Le président a transmis aux membres l'invitation pour la journée annuelle de formation pour les parents de l'Outaouais. Il leur donnera plus d'informations lors du prochain comité de parents.

14.10 FONDATION DE LA CSPO

Monsieur René Laprise donne les grands faits du rapport annuel de la Fondation de la CSPO. La fondation a supporté 11 projets scolaires.

17. CORRESPONDANCE

Aucune.

18. AUTRES SUJETS (URGENCES)

Monsieur André Maurice demande de ne pas pénaliser les élèves en cas de retard des parents à cause des problèmes de circulation du Rapibus.

Madame Silvia Barkany donne déjà les points à discuter pour le prochain comité de parents;

- le Portail – suivi;
- les fournitures scolaires;
- le bulletin – dernière rencontre des parents.

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

Madame Nathalie Villeneuve, appuyée par monsieur René Laprise, propose la levée de la rencontre à 22 h 10.

Le Président,
Marcel Pépin